



La fédération THCB appelle à l'action CGT du
12 septembre 2017

Agir contre la casse des textes qui protègent les salariés !

La commission exécutive fédérale du 30 juin 2017 a validé la décision de la CE confédérale pour une journée d'action interprofessionnelle et de grève dans les entreprises le 12 septembre 2017.

Cette journée d'action sera un temps fort pour combattre le projet de réforme du droit du travail et mettre en exergue les re-

vendica-
tions de la
CGT.

Selon plu-
sieurs son-
dages, plus
de 65 %
des fran-
çais sont
mécontents
des textes
annoncés
et sont hos-
tiles à ce
projet de
loi qui ré-

duit considérablement les droits des sala-
riés. En effet, celui-ci prévoit :
l'instauration de référendums d'entre-
prises à l'initiative de l'employeur, le re-
groupement des instances
représentatives du personnel, ainsi que le
plafonnement des indemnités prud'ho-
males et il ouvre grand la porte des licen-
ciements.

Les salariés du privé seront grandement
impactés par ces mesures. **Nos
branches seront donc les premières
touchées, car plus de 80 % des entre-**

prises sont des PME et TPE. Seuls les
syndicats dans les grands groupes pour-
ront négocier de meilleurs accords. Tout
est question de rapport de forces.

**Il faut faire remonter à la fédération
toutes les informations concernant les
initiatives prises pour la journée du 12
septembre 2017. Cela vise toutes nos**

**branches,
nous de-
vons recen-
ser les
différentes
formes
d'actions
décidées
sur le ter-
rain.**

La casse du
Code du tra-
vail et des
conventions
collectives
ne permettra



pas de lutter contre le chômage et contre
les injustices, bien au contraire.

**La fédération appelle tous les
syndicats à se mobiliser lar-
gement avec les salariés
contre toute régression so-
ciale et pour un Code du droit
du travail plus social et plus
protecteur pour tous.**